

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/Pt du 30 Mars 1991 portant Proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles ;
- VU la Loi N° 86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin, modifiée par la Loi N° 87-017 du 21 Septembre 1987 ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant Composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 89-221 du 15 Juin 1989 portant nominations des Membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- SUR Proposition du Président de la République, Grand-Maitre de l'Ordre National du Bénin,

Le Conseil des Ministres entendu en sa Séance du 29 Juillet 1992.

D E C R E T E :

ARTICLE 1ER. - Est promu à titre normal et Militaire dans l'Ordre National du Bénin, au grade d'Officier, le Lieutenant-Colonel BAGUIDI Bio (Chevalier ONB Décret N° 87-272 du 26 Août 1987) pour prendre rang du 1er Août 1992.

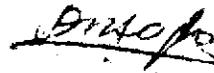
ARTICLE 2. - Sont nommés, à titre Normal et Militaire dans l'Ordre National du Bénin, les Agents des Forces de Défense Nationale dont les noms suivent pour prendre rang du 1er Août 1992.

- Messieurs : - Colonel TCHIBOZO Christophe
- Commandant BLOCHAOU Cadja C. Célestin
- Commandant MASSOUHOUDOU Alassane Kpembé
- Commandant N'TCHA M'PO Biyahou Gilbert
- Capitaine AKPATA Tranquilin.

ARTICLE 3. - Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 31 Juillet 1992

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



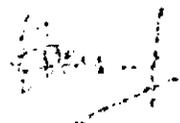
Nicéphore D. SOGLO.

Le Ministre d'Etat
Secrétaire Général à la
Présidence de la République,

Le Grand Chancelier de l'Ordre National
du Bénin p.i.,



Désiré VIEYRA.



Grégoire-Gilbert GBENOU.

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - Ministères 19 - GCONB 10 - CS 2 - SGG 4 -
MESGPR 2 - Départements 6 - DPE-DLC-INSAE-3 - IGE-CSM-DECT-3 - BN-DAN-ONEPI 3 -
UNB-FASJEP-ENA 3 - Intéressés-6 - JO 1.